

**APPEL DE CANDIDATURES
CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA NIVEAU 2
Centre Énergie Matériaux Télécommunications**

DATE : 15 mars 2019

THÈME : Conception informatique des matériaux pour les applications énergétiques et environnementales

En dépit de l'abondance de matériaux connus qui offrent un large éventail de possibilités et de propriétés, les scientifiques peinent à trouver des matériaux pour résoudre les problèmes énergétiques et environnementaux qui menacent la vie et exigent des solutions immédiates.

Les recherches associées à la chaire s'attachent à résoudre ces problèmes majeurs à travers la compréhension fondamentale des matériaux existants et leur intégration dans une nouvelle génération d'architectures de matériaux conçues spécifiquement pour obtenir les propriétés physiques et chimiques désirées. Le candidat ou la candidate devra utiliser une approche multidisciplinaire et des techniques informatiques à la fine pointe, basées sur la mécanique classique et quantique, pour étudier en détail au niveau atomique et électronique ces matériaux et les procédés chimiques/physiques qui y sont associés.

Sous ce large thème, la recherche devra porter principalement sur la conception de matériaux avancés pour (a) la production durable d'ammoniac ; (b) la synthèse durable d'hydrocarbures ; (c) la conversion du CO₂ en carburants et produits chimiques ; (d) la production durable d'hydrogène ; et (e) les technologies de piles à combustible à haute performance.

Chaire de recherche du Canada

En 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme permanent dans le but d'établir 2 000 professorats de recherche – ou chaires de recherche du Canada – dans les établissements d'enseignement du pays. Le Programme des chaires de recherche du Canada investit environ 265 millions de dollars par année afin d'attirer et de retenir certains des chercheurs et chercheuses les plus accomplis et prometteurs au monde.

Les titulaires de chaire visent à atteindre l'excellence en recherche dans les domaines des sciences naturelles, du génie, des sciences de la santé et des sciences humaines. Elles et ils aident les Canadiens et Canadiennes à approfondir leurs connaissances, à améliorer leur qualité de vie et à renforcer la compétitivité du Canada sur la scène internationale. De plus, les titulaires de chaires forment la prochaine génération de personnel hautement qualifié grâce à la supervision d'étudiants et d'étudiantes, à leur enseignement et à la coordination des travaux d'autres chercheurs et chercheuses.

Pour plus de renseignements sur le Programme des Chaires de recherche du Canada :
http://www.chairs-chaire.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx

Exigences et habiletés particulières

- être un excellent chercheur émergent ou une excellente chercheuse émergente de calibre mondial qui a fait preuve d'une créativité particulière en recherche ;
- avoir démontré qu'elle ou qu'il a le potentiel nécessaire pour se tailler une réputation internationale dans son domaine au cours des cinq à dix prochaines années ;
- avoir le potentiel nécessaire pour, une fois qu'elle ou qu'il est titulaire d'une chaire, recruter, former et retenir d'excellents stagiaires, étudiants et étudiantes et futurs chercheurs et chercheuses ;
- proposer un programme de recherche original, novateur et de haute qualité.

Admissibilité des candidats et candidates

Seuls les candidats et candidates actuellement en poste à l'INRS au centre Énergie Matériaux Télécommunications, sont admissibles à ce concours et peuvent poser leur candidature.

Énoncé en matière d'équité, de diversité et d'inclusion

L'INRS reconnaît le caractère essentiel de l'apport des femmes, des autochtones, des personnes qui font partie des minorités visibles ou ethniques et des personnes handicapées (groupes désignés) dans le cadre de la poursuite de sa mission. Il est conscient que ces groupes de personnes sont plus susceptibles d'être victimes de discrimination en matière, entre autres, de recrutement, de sélection et de nomination pour les chaires de recherche du Canada ainsi que pour toute autre activité de recherche au sein de son établissement.

L'INRS reconnaît l'importance d'accepter la diversité parmi sa communauté, diversité en matière de race, de couleur, de lieu d'origine, de religion, de statut d'immigrant, de statut d'autochtone, d'origine ethnique, d'aptitudes, de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre et d'âge. Il se fixe des objectifs clairs pour favoriser l'équité à toute personne en se basant sur la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, tant en ce qui a trait au recrutement qu'aux nominations dans le cadre des chaires de recherche du Canada et aux activités étroitement associées à la mission de l'INRS. L'objectif de l'INRS est de maintenir une représentation équitable des groupes désignés au sein de son personnel et d'adapter en conséquence ses politiques et pratiques en matière de sélection de candidatures pour une chaire de recherche du Canada.

L'INRS invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées (groupes désignés) à soumettre leur candidature. De plus, l'INRS s'est engagé à atteindre des cibles en matière d'équité en lien avec les groupes désignés d'ici décembre 2019. Ce principe devrait guider l'analyse des candidatures soumises. De plus, l'INRS s'assurera d'offrir aux candidates et candidats des mesures d'adaptation pour répondre à leurs besoins. L'INRS invite ainsi toute personne candidate au programme des chaires de recherche du Canada et nécessitant des mesures d'adaptation (déficience auditive, mobilité restreinte, etc.) à énoncer clairement ses besoins pour que l'INRS puisse en tenir compte et y donner suite. Dans ce contexte, l'agente d'équité, Madame Karine Herreyre (karine.herreyre@inrs.ca ; 418-650-7426) fera le suivi approprié pour répondre aux attentes de la personne candidate. De plus, l'agente d'équité informera expressément le comité d'évaluation que le besoin de mesures d'adaptation ne peut pas être utilisé comme argument contre une candidature dans le cadre du processus d'évaluation.

Les chaires de recherche du Canada de niveau 2 s'adressent à des chercheurs et chercheuses ayant obtenu leur diplôme le plus avancé il y a au plus 10 ans. Toutefois, la carrière d'un chercheur ou d'une chercheuse peut comporter des interruptions ou des circonstances spéciales qui peuvent avoir eu un impact sur sa productivité. L'INRS en est bien conscient et est très conciliant à cet aspect. Ainsi, à la condition de joindre une justification, l'INRS invite entre autres, les professeurs et les professeures qui, au moment de la mise en candidature, ont dépassé cette échéance en raison d'interruptions de carrière ou de circonstances spéciales qui auraient pu avoir des répercussions sur son dossier de réalisations. Les justifications acceptables sont habituellement limitées à des interruptions dans la carrière en recherche du candidat ou de la candidate en raison d'un congé de maternité ou d'un congé parental, d'un congé de maladie prolongé, d'une formation clinique ou de soins à un membre de la famille (section 7 du *curriculum vitae*). L'INRS reconnaît l'incidence légitime de ce type de congés et leur impact sur le dossier de réalisations en recherche d'un candidat ou d'une candidate. Ceci sera dûment pris en compte au cours du processus d'évaluation.

Concernant l'admissibilité à une chaire de niveau 2, veuillez-vous référer au processus de justification de la chaire de niveau 2 en consultant la rubrique suivante :

http://www.chairs-chaïres.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx#5

Comment postuler ?

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir par courriel au plus tard le 15 avril 2019, 17 h :

Le document à soumettre qui doit comprendre :

- un *curriculum vitae* incluant la justification pour les interruptions de carrière le cas échéant ;
- un résumé du programme de recherche (3 ½ pages) qui comportera les éléments suivants :
 - 1) Une démonstration de l'adéquation du curriculum vitae aux exigences du programme en insistant sur l'importance des réalisations pertinentes (maximum 1 page) ;
 - 2) Les objectifs du programme de recherche proposé, les hypothèses fortes, la contribution potentielle à la connaissance et à la formation, de même que la pertinence sociétale des travaux et leur insertion dans le programme scientifique de l'INRS ;
 - 3) Les approches et les orientations méthodologiques des recherches proposées, leur caractère novateur et la qualité de l'environnement de recherche où elles se dérouleront ;
 - 4) Les bénéfices institutionnels potentiels qu'apporterait la candidature (maximum ½ page). Il importe ici que la personne démontre comment ses activités passées ont eu un effet structurant au sein de l'INRS et comment une chaire de niveau 2 permettrait une accélération de cet effet. Nous entendons par effet structurant une démonstration de la création d'équipes de personnes et de professeurs ou professeures qui ont des activités groupées, une animation scientifique structurée, des partenariats originaux, la création d'un milieu attractif pour des étudiants, des étudiantes et des stagiaires, etc. Il faut établir clairement la capacité du candidat ou de la candidate à accélérer cet effet structurant déjà bien démontré dans son dossier.

Le document peut être téléchargé en utilisant ce lien :

http://www.inrs.ca/sites/default/files/inrs/recherche_developpement/Chaires_Groupes_Reseaux/NRS-appel-candidatures-chaire-recherche-informatique-materiaux-CRC.pdf

La candidature sera sélectionnée, tel que décrit dans la *Directive relative aux chaires de recherche du Canada* de l'INRS.

Veillez transmettre le tout à l'attention de :

Madame Josée Charest, directrice du Service à la recherche et à la valorisation
Institut national de la recherche scientifique (INRS)

490, rue de la Couronne

Québec (Québec) G1K 9A9

josee.charest@inrs.ca